

PROCES VERBAL

Mairie

FRANGY EN BRESSE

Le Conseil Municipal s'est réuni, le jeudi 15 décembre 2022 à 20 h 30 sous la présidence de Jocelyne EUVRARD, Maire.

Secrétaire de séance : NICOLAS Nathalie

Excusée : PERAUD Léora

Absent : JEANNOT Damien

Le Conseil Municipal :

- Désigne un secrétaire de séance : Nathalie NICOLAS,
- Approuve à l'unanimité le compte rendu du précédent conseil en date du 17 novembre 2022,
- Accepte la modification de l'ordre du jour pour ajouter la prise d'une délibération concernant la vente d'une parcelle communale section BE
- Délibère et accepte l'adhésion à la mission de médiation préalable obligatoire du CDG 71,
- Délibère et accepte le remboursement des frais de déplacement des agents,
- Délibère et accepte la modification du budget principal,
- Délibère et accepte la modification du budget lotissement,
- Délibère et accepte l'ouverture des crédits par anticipation pour engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget 2022,
- Accepte la mise en place d'une convention de mise à disposition de la salle des fêtes pour des cours de yoga,
- Etudie divers devis concernant la création du logement communal,
- Retour sur la visite de Monsieur le Sous-Préfet en date du 13 décembre 2022,
- Fait un point sur la distribution des sacs jaune concernant la collecte des ordures ménagères,
- Entend les retours de diverses réunions et commissions de travail (CCBR, Syndicat de la Seillette),
- Indique que la piscine de Saint Germain du Bois sera fermée jusqu'au 28 février 2023,
- Organise la cérémonie des vœux avec présent offert aux enfants nés en 2022,
- Fixe un rendez vous pour une intervention de la gendarmerie dans le cadre de la sécurité lors du prochain conseil municipal
- Fixe la prochaine réunion de conseil au jeudi 02 février 2023 à 20 H 30.

La Secrétaire



Le Maire

